

9. ENTRE NOUVEAUX MODES DE VIE ET HÉRITAGES ANCIENS

Dans un précédent diagnostic conduit avec l'INSEE en 2014 à l'occasion de l'évaluation intermédiaire de la Charte du Parc, l'accent a été mis sur la polarisation de la partie ouest de ce territoire vers les agglomérations et métropoles. Nous titrions alors «Parc naturel régional du Verdon, un territoire en mutation entre ruralité et périurbanisation».



Fête de la Saint Jean à Valensole © Parc naturel régional du Verdon

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Ce territoire présenté parfois comme une « campagne vieillissante » ou « à forte croissance » mais polarisée vers les bassins d'emploi extérieurs, ne semble pas avoir trouvé ses propres voies de développement sauf à poursuivre les logiques d'une économie touristique historiquement structurante bien que créatrice de fragilités sociales. Pourtant, au-delà de cet héritage, de nouvelles dynamiques sociales semblent à l'œuvre dans les territoires verdoniens. De nouveaux « modes de vie » voient le jour qui pourraient bien donner un nouveau visage aux territoires du Parc de demain.

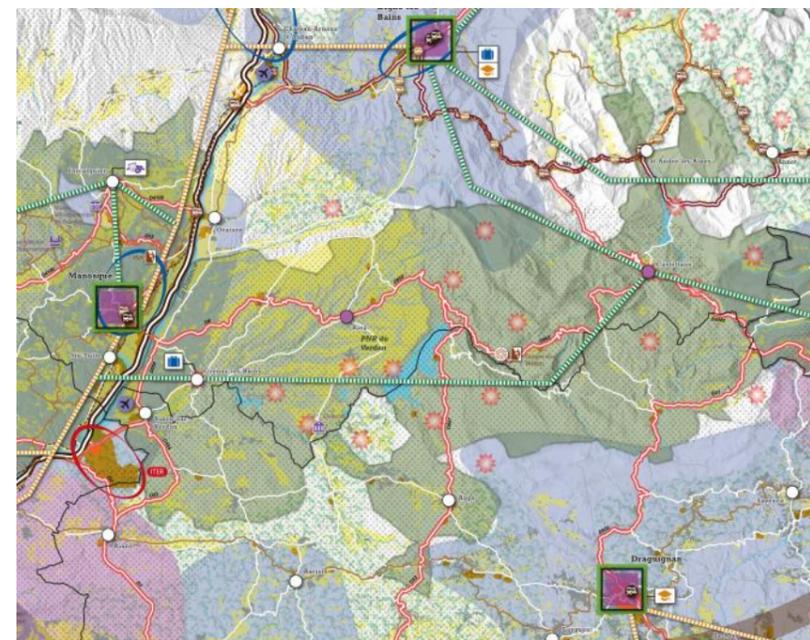
Le but de ce diagnostic est donc de tenter de mieux comprendre «comment vit-on dans le Verdon aujourd'hui»? Entre modes de vie subis et modes de vie choisis, c'est aussi une manière de questionner le rôle et la place de la *ruralité* dans ses rapports à l'urbain, dans les valeurs qu'elle porte, les opportunités qu'elle offre et les difficultés qu'elle génère. Au-delà, c'est la question du lien social qui est posée : qu'est ce qui fait société dans ces territoires verdoniens ? A quelles occasions les trajectoires sociales, résidentielles ou professionnelles se croisent-elles pour dessiner, ou pas, les contours d'une communauté de destins ?

Pour comprendre ces mécanismes, nous nous sommes appuyés d'une part sur des analyses statistiques de l'INSEE, complétées d'autre part par deux types d'enquêtes de terrains : l'une quantitative (questionnaires sur la thématique des mobilités dans le Verdon); l'autre qualitative (entretiens auprès d'habitants du territoire sur leur mode de vie dans le Verdon).

L'enquête par questionnaire a été menée par des étudiants du laboratoire LEAD (Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement), l'enquête par entretiens a été menée par des étudiantes d'Aix-Marseille Université (département de sociologie et géographie) encadré par un sociologue.

9.1 Un territoire attractif au dynamisme démographique ralenti

Le territoire d'étude comporte environ 39 500 habitants recensés en 2016. La même année, c'est 5 000 habitants de plus que le périmètre du Parc actuel.



Source : SRADDET Région SUD – 2018

Le territoire comporte 6 bassins de vie internes au sens de l'INSEE et du SRADDET (schéma régional d'aménagement) : Riez, Castellane, Saint-André-les-Alpes, Gréoux-les-Bains, Vinon-sur-Verdon et Aups. Les populations et activités sont également attirées ou dépendantes de pôles extérieurs (métropole Aix-Marseille, Digne-les-Bains, Nice, Draguignan, Brignoles).

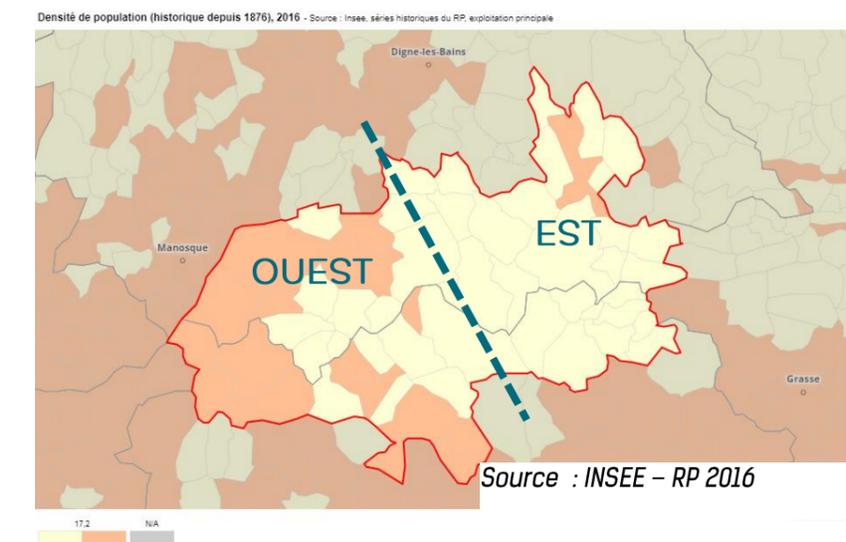
Densité de population

Les réalités géographiques sont toujours présentes dans ce territoire découpant en deux et quasiment à part égale l'occupation de l'espace avec 80% de la population à l'ouest et seulement 20% à l'est.

Le Verdon reste globalement un territoire peu dense (17,2 habitants au km²) au cœur d'une Région très dense (160 hab/km²).

Seulement 1% de la surface totale du territoire est urbanisée.

Les communes les plus peuplées sont : Vinon-sur-Verdon (4 200 hab.), Valensole (3 170 hab.) et Gréoux-les-Bains (2 630 hab.). A l'est, seules Castellane et Saint-André-les-Alpes dépassent les 1 000 habitants.



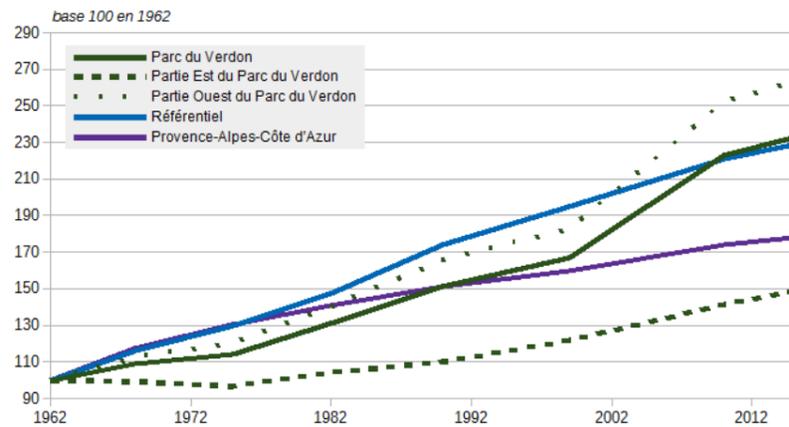
Evolution de la population : dynamisme démographique ralenti

Le territoire du Verdon est en croissance démographique depuis 1962. Sa population a été multipliée par 2,3 en moins de 50 ans. C'est un territoire très attractif avec une croissance annuelle moyenne de 0,9% entre 2010 et 2015. C'est environ 300 habitants de plus par an. La Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur croît plus faiblement avec 0,4% par an.

Cependant un « tassement » de ce rythme de croissance est à noter en comparaison à la période antérieure 1999-2010. Le Verdon progressait alors à un rythme annuel de 2,7%, très dynamique là encore à l'échelle régionale.

Même si la partie Est connaît également un développement, c'est essentiellement la zone Ouest du Parc qui a contribué à cet essor démographique.

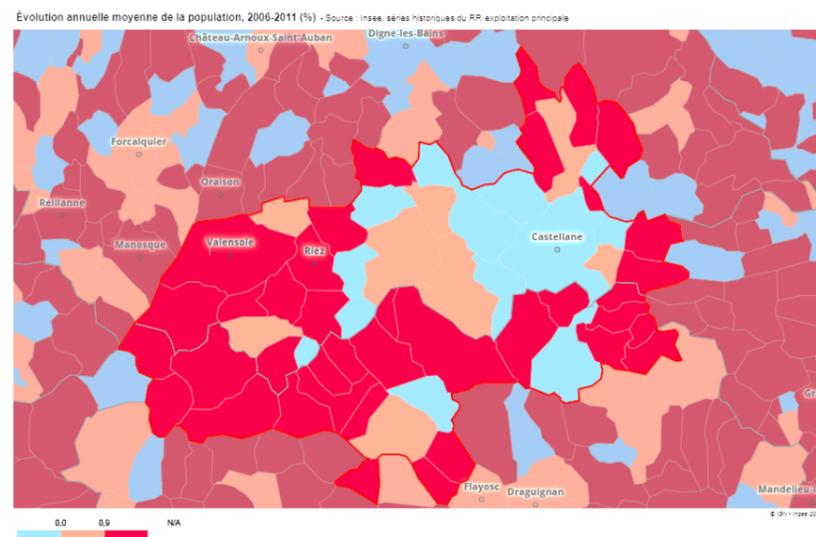




Depuis 2010 cependant ce net ralentissement, se retrouve dans les territoires de comparaison et en Région, bien que moins marqué en lien avec la crise de 2010, le ralentissement du marché de la construction ainsi que le gel de certains documents d'urbanisme.

🌿 Migrations résidentielles : des communes attractives et d'autres en perte de croissance

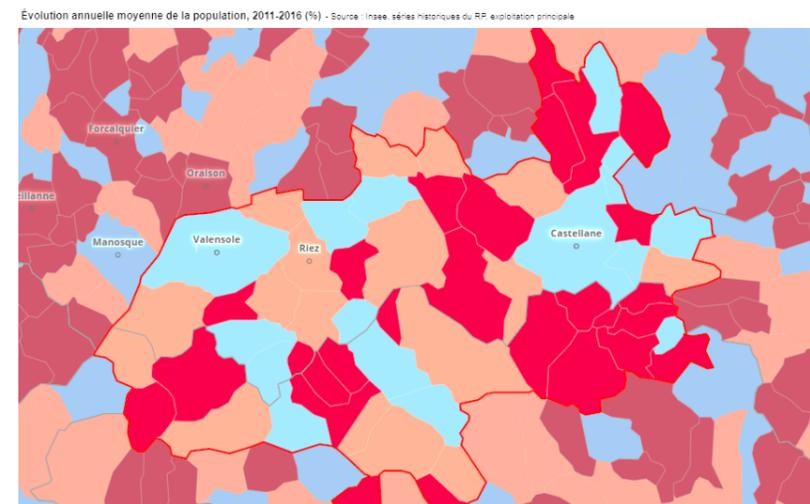
Entre 2010 et 2015, l'évolution démographique est contrastée selon les communes. La carte ci-dessous illustre le dynamisme à l'ouest entre 2006 et 2011 où les communes en rouge ont eu un fort taux de croissance.



Source : INSEE-RP2016-statistiques-locales.fr

La carte suivante illustre le ralentissement et même la « décroissance » de certaines communes (en bleu) de grande taille comme Valensole entre 2011 et 2016. Parallèlement, le

dynamisme à l'est n'a pas été amputé même si cela représente des volumes faibles de nouveaux habitants.

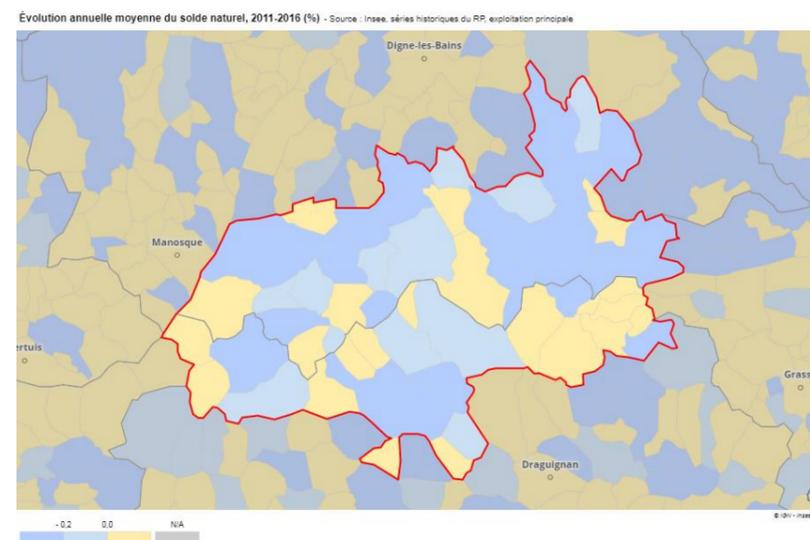


Source : INSEE-RP2016-statistiques-locales.fr

🌿 Un territoire qui a du mal à se renouveler par lui-même

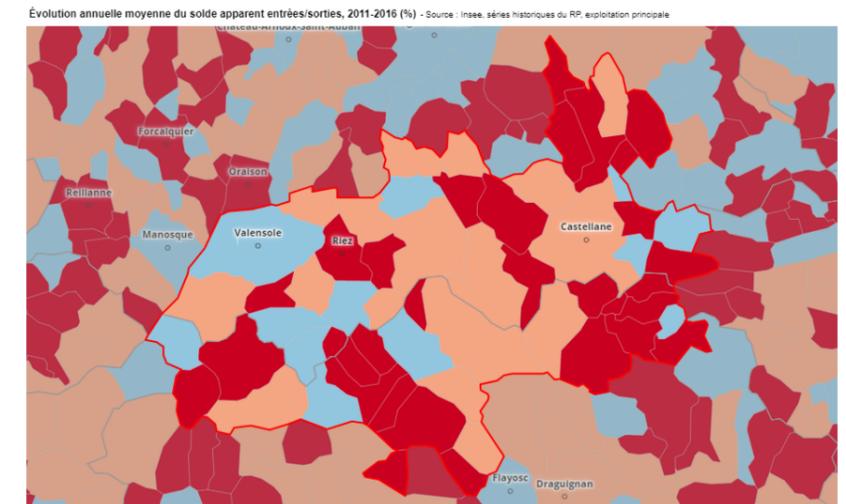
Le territoire du Verdon doit sa croissance démographique exclusivement au solde migratoire. Le renouvellement par le solde naturel n'est plus acquis et est même négatif avec -0,2% en moyenne annuelle depuis 2011. Ce n'est pas une situation nouvelle, elle s'est même améliorée depuis 1968 période durant laquelle le solde naturel était de -0,4%. Il n'a toutefois jamais été positif depuis 50 ans.

Quelques communes continuent cependant de croître grâce au rythme des naissances et notamment le secteur de l'Artuby qui semble dynamique.



Pour certaines communes comme Valensole, les deux soldes se cumulent en négatif.

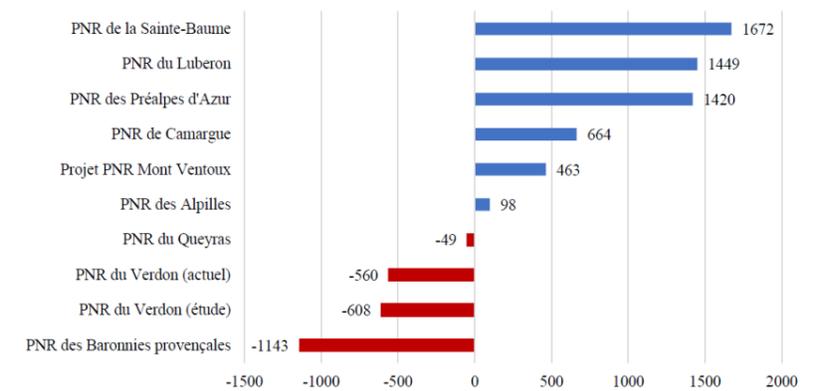
A ce stade du diagnostic, on peut toutefois noter des dynamiques démographiques positives à l'est (pourtant la partie du territoire la plus « enclavée ») mais également, à l'inverse, une zone en cœur de la partie ouest, autour des lacs, qui semble présenter des fragilités, des pertes de population.



Source : INSEE-RP2016-statistiques-locales.fr

En comparant le dynamisme naturel du Verdon aux autres parcs naturels régionaux, on constate qu'il fait partie de ces territoires très ruraux ne bénéficiant pas d'un renouvellement naturel. Les facteurs explicatifs peuvent être nombreux : structure vieillissante de la population, ancrage de la population, absence de services...

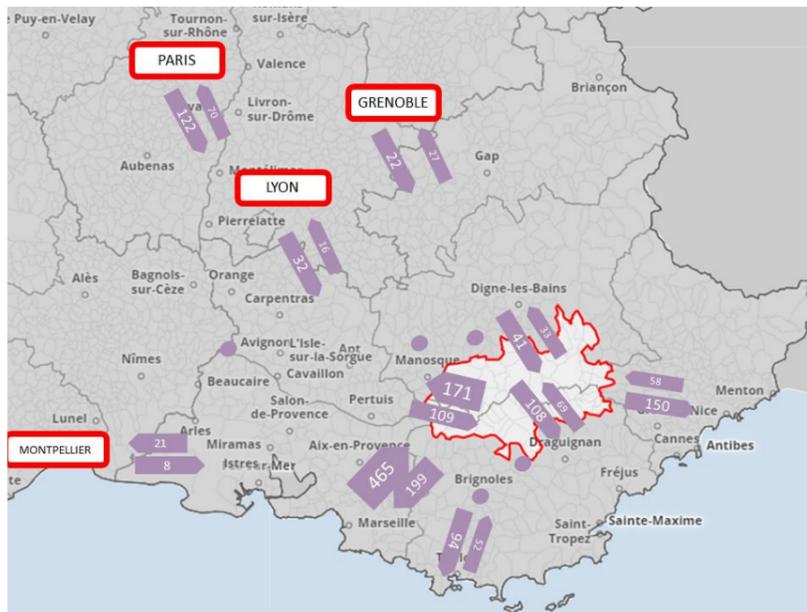
Comparaison des soldes naturels de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud :



Source : LEAD-INSEE

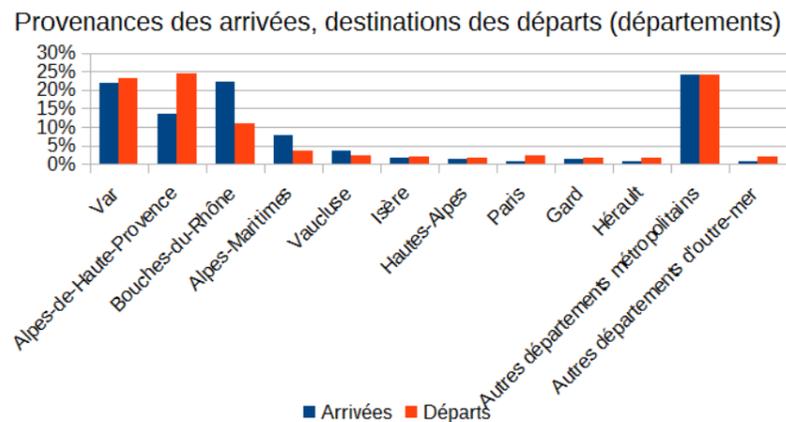
✳ Migrations résidentielles : échanges de population essentiellement avec les territoires de proximité

Les nouveaux habitants viennent essentiellement des départements limitrophes et donc de la Région. La principale provenance des nouveaux habitants se situe dans le secteur d'Aix-Marseille et plus particulièrement la commune de Marseille. De nombreux départs se font vers Manosque, le Val de Durance, Draguignan, Nice ou même Toulon.



Source : INSEE-RP2016-Parc du Verdon

Clé de lecture : Entre 2014 et 2015, 171 habitants ont quitté le territoire du Verdon pour aller vivre dans l'aire de d'influence de Manosque et du Val de Durance. A l'inverse 109 nouveaux habitants arrivent de ces communes.



Source : INSEE-RP2016

Les habitants de nationalités étrangères représentent 5% de la population soit un peu moins de 2 000 personnes. C'est 2 points de moins que la moyenne régionale.

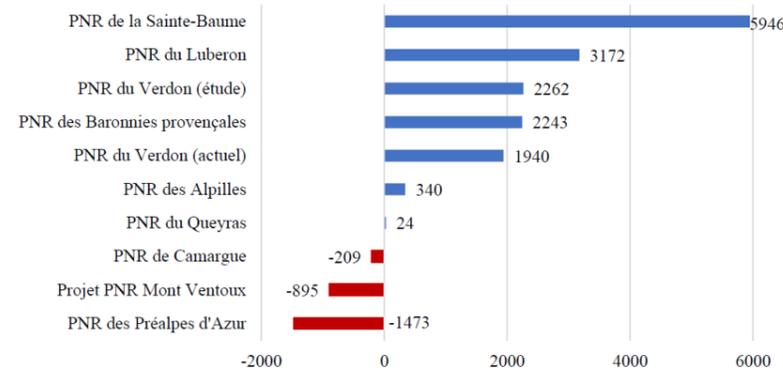
Il existe deux profils d'arrivants :

- des jeunes adultes entre 25 et 39 ans, chômeurs ou avec un emploi hors du Verdon. Ils sont plutôt diplômés et en couple avec enfants.

- des retraités en couple et sans enfants.

Les partants sont aussi des jeunes de 15 à 39 ans qui partent pour raisons d'étude ou d'emploi. A noter que les départs sont majoritairement des personnes seules, dont une partie de jeunes mais aussi des personnes âgées (se retrouvant seules dans le Verdon après le décès d'un conjoint par exemple).

Comparaison des soldes migratoires de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud



Source : LEAD-INSEE

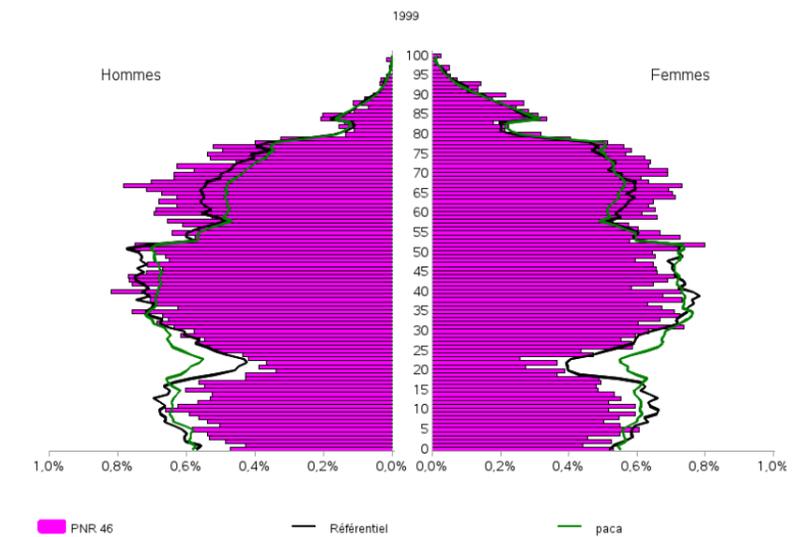
En comparaison avec les autres Parcs naturels régionaux, le territoire du Verdon est vu comme un territoire de vie pour les regards extérieurs. Cependant la question se pose de la pérennité de ces installations.

Le solde migratoire négatif du parc voisin des Préalpes d'Azur, qui semble se vider au profit des agglomérations proches, interroge sur les dynamiques en cours dans le Verdon. Ce phénomène n'est pas à exclure, dans une moindre mesure, dans le Verdon.

9.2 Une population vieillissante et soumise à des fragilités sociales

Ce chapitre de cohésion sociale ou de bilan social tend à décrire plus finement les populations qui constituent ce territoire de Parc naturel régional. Seront abordés les indicateurs d'âge, de niveau de vie, de formation et de quelques caractéristiques sociales.

✳ Une pyramide des âges très marquée par les départs de la tranche d'âge des 18-24 ans



Source : INSEE-RP2016

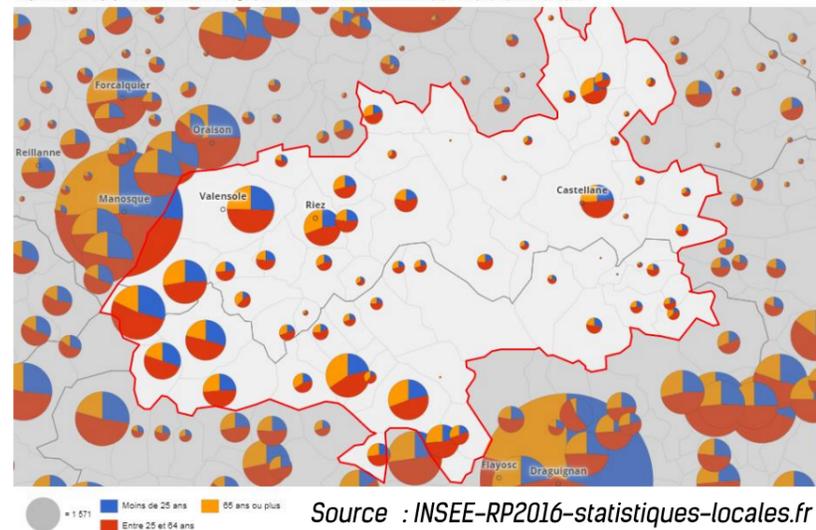


En l'espace de seulement 15 ans la pyramide des âges a été marquée par des mouvements démographiques importants pour un territoire peu peuplé comme le Verdon.

Cette pyramide s'analyse en plein comme en creux. On voit bien l'absence de propositions de formations, d'unités d'enseignement après le collège. Cela implique un départ obligatoire pour les jeunes de la tranche des 18-24 ans qui le peuvent et le choisissent.

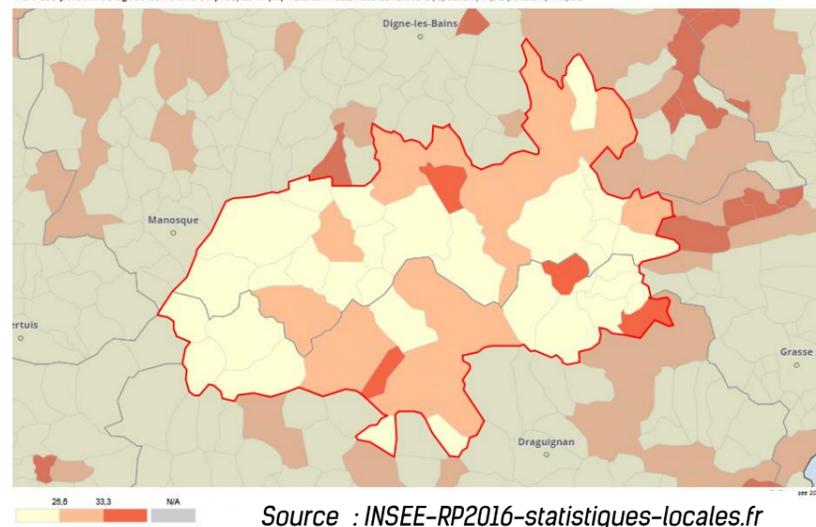
Parallèlement on voit se renforcer l'arrivée importante de jeunes retraités avec des effectifs très importants entre 65 et 70 ans. C'est une particularité de ce territoire au regard des moyennes du référentiel et de la Région.

Répartition de la population en 3 classes d'âges, 2016 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Cette double caractéristique entraîne une situation de vieillissement global du territoire qui se constate sur les deux cartes ci-dessous présentant la part des 65 ans et plus dans les communes, l'une en 2011, l'autre en 2016.

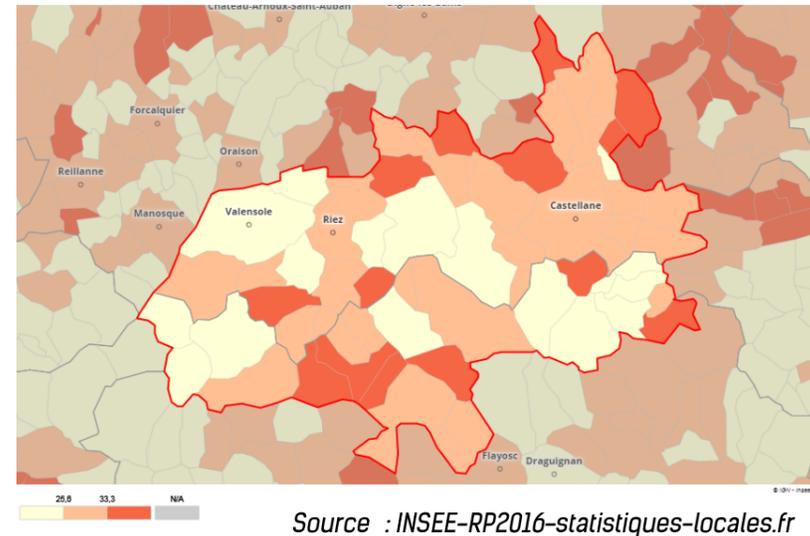
Part des personnes âgées de 65 ans ou plus, 2011 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



En 2016, tout le Verdon semble impacté par ce vieillissement. L'âge médian de la population est passé de 44 ans à 48 ans en l'espace de 15 ans.

Les communes rurales-montagnardes de l'est du haut Var semblent davantage soumises à ce phénomène de vieillissement. Ce qui peut poser des questions d'accès aux services pour ces personnes vieillissantes.

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus, 2016 (%) - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



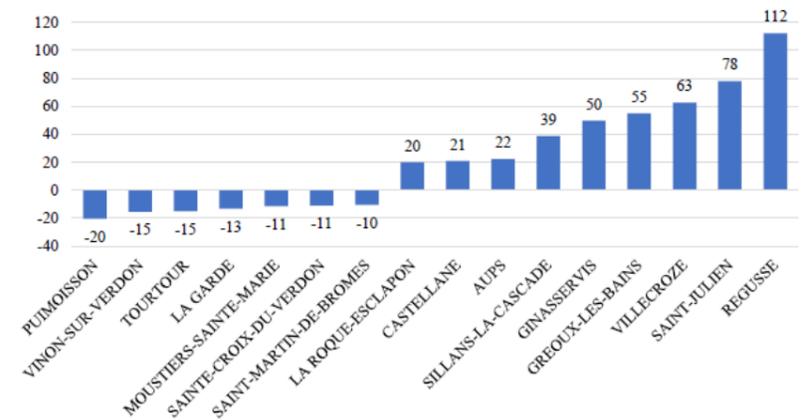
A retenir : Un habitant sur quatre a plus de 65 ans et un habitant sur trois est retraité !
Les 65 ans et plus sont plus nombreux que les moins de 20 ans.

🌿 La taille moyenne des ménages diminue suivant l'accroissement de la part des personnes vivant seules.

La taille moyenne des ménages dans le périmètre d'étude est de 2,14 personnes, proche de la moyenne régionale. Dans le Verdon, la taille des ménages diminue comme aux niveaux national et régional. Les ménages familiaux, composés d'au moins un enfant, diminuent mais les foyers monoparentaux augmentent plus que la moyenne régionale.

La taille des ménages est plus grande à l'ouest qu'à l'est où les personnes âgées vivant seules sont plus nombreuses. Les communes du Bourguet, de Ginasservis et de Saint Julien-le-Montagnier se distinguent avec des ménages de plus de 2,4 personnes. Ces communes dynamiques dans leur solde migratoire attirent des familles.

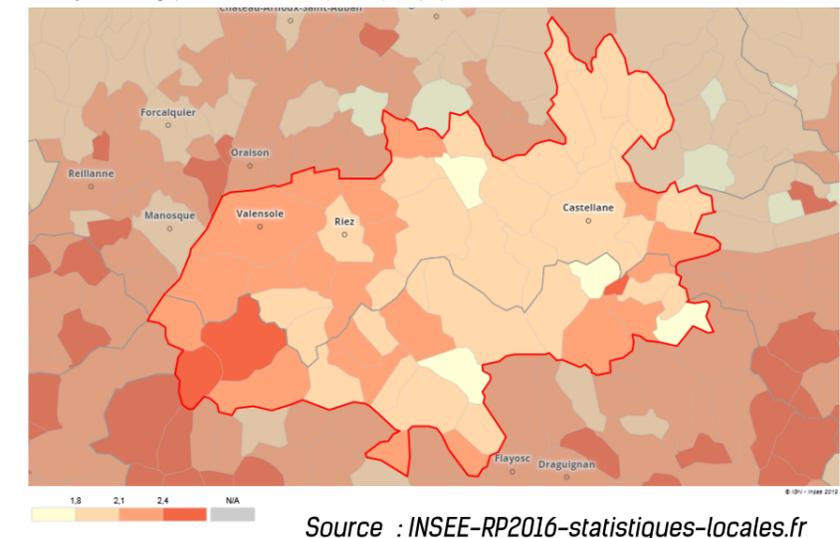
Gain/perte du nombre de famille sur la période 2010-2015 :



C'est cependant la commune de Régusse qui a accueilli le plus de familles entre 2010 et 2015. Le Haut Var et la commune de Gréoux-les-Bains semblent aussi très attractifs pour ces populations.

Malgré une dynamique démographique moins forte, la commune de Castellane concentre des familles sans doute grâce à la proximité des équipements.

Taille moyenne des ménages, 2016 - Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale



D'autres particularités se détachent entre 2011 et 2016 avec notamment une très forte augmentation des ménages (+ de 75%) dont la personne de référence se situe dans la catégorie socio-professionnelle des « employés ». Il s'agit sans doute de l'expression de la tertiarisation de l'économie (notamment dans le secteur médico-social) et le développement de l'économie présente mais également sur la typologie des emplois occupés à l'extérieur par les nouveaux verdoniens.

Par ailleurs, dans la classe d'âge des 18-24 ans, parmi la minorité qui reste vivre dans le territoire au lieu de partir pour études ou emploi, les jeunes se déclarent davantage en couple que dans la

moyenne régionale. Comme si la vie à deux en milieu rural pouvait apporter une forme de résistance supplémentaire ou que le choix se fait à deux.

* Niveau de vie

Le niveau de vie est le revenu disponible du ménage par unité de consommation une fois les prestations sociales versées et les impôts payés. Pour un couple avec un enfant, c'est le revenu divisé par 1,8.

Même s'il est proche de la moyenne régionale, il reste plus faible dans une Région où existent de grandes disparités. Le revenu médian mensuel dans le Verdon est de 1 600 euros par ménage. Il est de 1 690 euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ZOOM sur la pauvreté

20 % de la population vit avec de bas revenus et le taux de pauvreté (part des ménages en dessous du seuil de pauvreté) est de 17,4% exactement dans la moyenne régionale. Mais des disparités subsistent entre les communes avec 15% pour Vinon-sur-Verdon contre 24% à Gréoux-les-Bains ou 35% à Riez.

L'est du territoire est plus touché par la pauvreté.

Le seuil de pauvreté en 2015 est de 1 015 euros par mois.

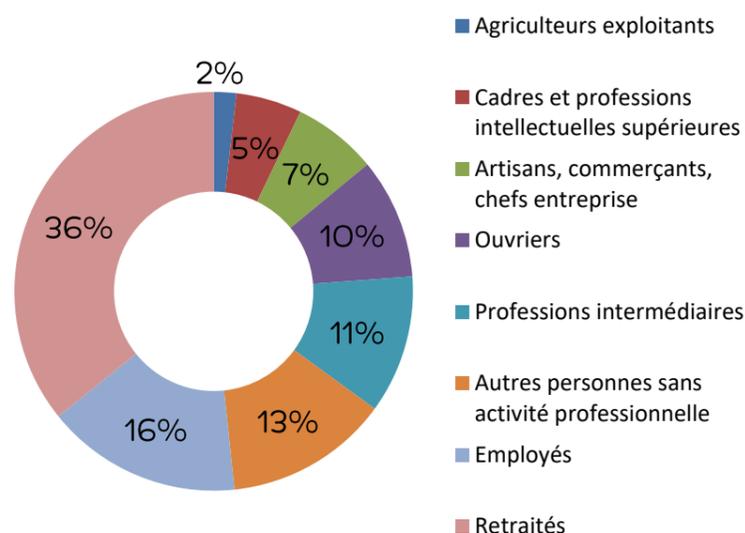
La part des foyers fiscaux imposés est de 37% soit 7 points de moins qu'en Région Provence-Alpes-Côte-D'azur. Il en résulte certainement des recettes moindres pour les collectivités dans le cas où les péréquations nationales ne seraient pas équilibrées.

* Statut professionnel, formation et employabilité

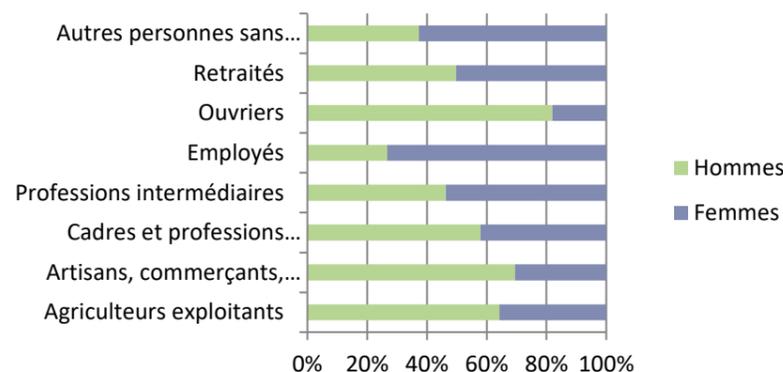
La répartition de la population en catégories socio-professionnelles est finalement très proches de la répartition régionale avec une part plus importante des sans activités légèrement plus importante du fait des retraités.

Le taux de chômage est de 15,7% en 2016 et plus élevé qu'en Région. Il y a plus de 2 500 chômeurs. Les jeunes (26%) et les femmes sont particulièrement touchés.

Population de 15 ans ou plus par CSP
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



Population de 15 ans ou plus par sexe et CSP
Seuil d'utilisation à 2000 hab.



* Un territoire plus égalitaire dans l'accès à la formation jusqu'au collège...mais un accès catastrophique aux études supérieures.

Le territoire du Verdon semble organisé pour accueillir en structures scolaires dès le plus jeune âge. Puis la situation devient très égalitaire de l'école jusqu'à la fin du lycée. Enfin, les études supérieures semblent presque inaccessibles pour les jeunes verdoniens dont le destin d'étudiant dépend de leur capacité à quitter le territoire.

Scolarisation selon l'âge

Catégories	Taux de scolarisation	
	Périmètre d'étude	Provence-Alpes-Côte d'Azur
2 à 5 ans	74,9	72,1
6 à 17 ans	97,3	97,2
18 à 24 ans	33,1	50,6
25 à 29 ans	3,2	8,0
30 ans ou plus	0,6	1,0
Ensemble	18,8	22,1

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Quasiment une personne sur trois dans le Verdon n'a aucun diplôme et le pourcentage des 15-35 ans possédant un diplôme d'études supérieures est de 10 points moins élevés qu'en région (<30%).

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus :

Période	Aucun diplôme	CAP/BEP	BAC	Diplôme supérieur
2011	34,5%	27,0%	18,1%	20,4%
2016	29,4%	28,7%	18,5%	23,5%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

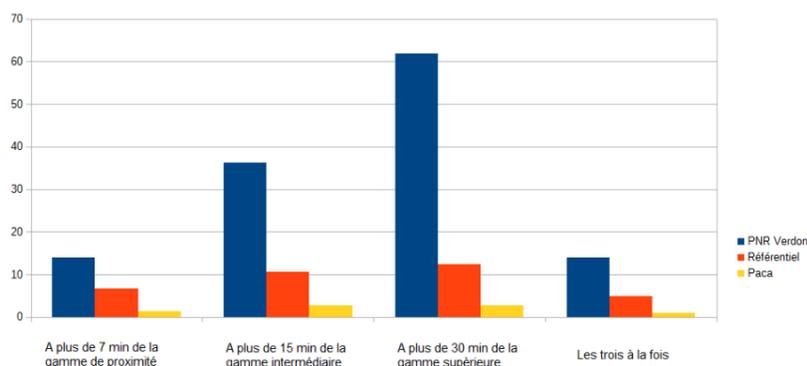


9.3 La contrainte de l'accès aux services

Bien que proches de pôles urbains dont certains importants (Aix-Marseille notamment), les territoires du Verdon peuvent être considérés comme faisant partie de la ruralité régionale (voire de l'hyper-ruralité, selon certains auteurs). Deux éléments structurants au moins permettent de mieux caractériser cette ruralité en général : la nature et l'accès aux équipements et services d'une part ; les dynamiques de mobilité qui y sont liées d'autres part. Le tout, dans un contexte global fait à la fois de populations vieillissantes, de niveaux de vie peu élevés et d'économie touristique et de services dominante. Le portrait des territoires verdoniens apparaît ici en filigrane.

✳ L'accès aux équipements et services : une population éloignée, voire très éloignée pour les habitants de l'est du territoire

Le parc dispose sur son territoire des services les plus courants : écoles, médecins généralistes, commerces d'alimentation de proximité. Il est en revanche dépourvu de services plus rares tels qu'hypermarchés, lycées, médecins spécialistes. Les temps d'accès sont nettement supérieurs à ceux du référentiel et variables au sein même du Parc. Les habitants des communes de l'est du territoire mais également certaines au cœur de la partie ouest sont en moyenne à 1 heure d'un équipement de gamme supérieure. C'est un temps de déplacement supérieur à la moyenne des territoires ruraux du référentiel. Ces temps de déplacement sont cependant stables et ne progressent pas depuis 5 ans malgré un contexte de fermeture des services publics de proximité.



Source : Insee, BPE 2017, Recensement de la population, Distancier Metric
Clé de lecture : En 2017, plus de 60% de la population du Parc du Verdon est située à 30 minutes de voiture des premiers équipements et services de la gamme supérieure. Ajouter les définitions des gammes.

Il y a cependant des mouvements positifs avec l'augmentation du nombre de médecins et d'infirmiers de près de 20% (même si cette augmentation est sans doute due à l'importance prise par

les équipements d'accueil aux personnes âgées, premiers employeurs sur le territoire du Parc). Les services à la personne se sont accrus également. Le parc compte davantage de restaurants, d'entreprises de réparation automobile, de maçonnerie, de peinture et de menuiserie.

Le regard des habitants :

La plupart des habitants considèrent malgré tout dans chaque village qu'ils sont mieux lotis que les autres, ce qui témoigne de la force des stratégies d'adaptations développées par chacun.une :

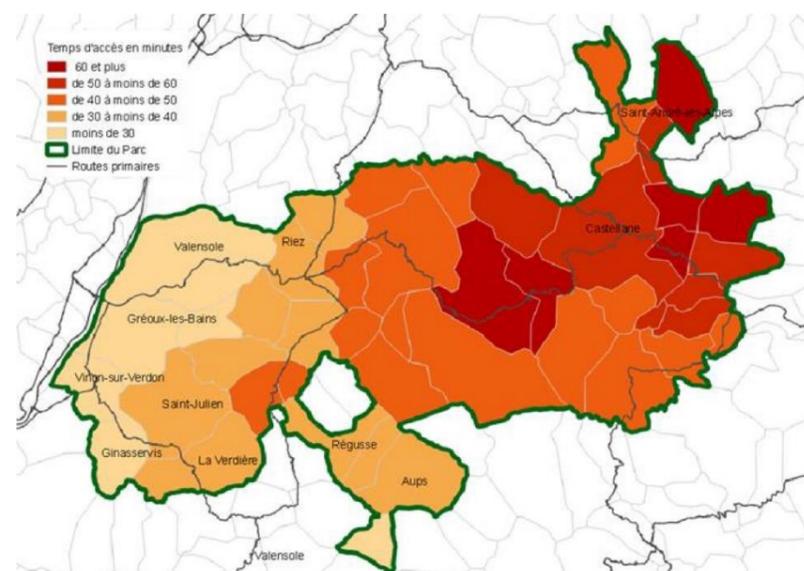
« De manière générale, on a le sentiment d'être un peu délaissés, il y a de moins en moins de services publics. Même si en réalité Artignosc est bien lotie : une épicerie, l'école, la poste, la mairie active etc. On a de la chance par rapport à d'autres ! »

« Oui éloignés on l'est. On l'est dans la pratique, pour les services. Il n'y a pas de médecin, il faut absolument prendre la voiture pour tout. Mais finalement c'est très relatif : dans une grande ville, il faut 30mn de transport en commun pour aller quelque part. Ici il faut 30mn en voiture, ça revient au même. »

« J'ai pas réellement le sentiment d'être éloignés. Les services publics sont présents, en tout cas à Castellane. Alors il faut prendre la voiture pour l'hôpital, les médecins mais pour une zone rurale c'est normal. Ce n'est pas excessif. »

Pour les participants aux cafés du Parc, l'accès aux services et aux commerces de proximité reste un enjeu du quotidien.

Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme supérieure :



Source : Insee, BPE 2017, Recensement de la population, Distancier Metric

Les communes les mieux dotées sont sans surprise les bassins de vie et bourg-centre auxquels s'ajoute la commune de Valensole.

✳ Les mobilités dans le Verdon

Dans ce territoire vaste peu maillé par les transports collectifs, les données qui suivent relatives aux mobilités dans le Verdon viennent éclairer comment se construisent les quotidiens dans le Verdon, sous l'angle de l'accès aux équipements et services, C'est la raison première du taux élevé (90%) de possession de véhicule individuel, qui sert d'ailleurs, dans 70% des cas, pour les trajets domicile-travail. Ces derniers durent, pour la moitié d'entre eux moins de 15 minutes et, en moyenne 30 mn.

Le regard des habitants :

Pour les participants aux cafés du Parc, le territoire est trop dépendant des véhicules individuels : manque de transports en commun, pas assez d'offres en général.

« Quasiment rien pour les villes-porte et les grandes villes, surtout en hiver, encore moins pour relier les autres communes du territoire. Le fait que le prix soit réduit est une bonne chose mais l'offre ne suit pas. »

« Ici il faut absolument posséder un véhicule. Tout est loin, on est obligé de se déplacer en voiture, les transports en commun manquent et les solutions de covoiturage ne sont pas du tout au point. »

« Le vrai problème, c'est qu'on est loin des gares et avec la disparition des TER c'est pire. »

Une médecine générale de proximité... quand elle existe. Les spécialistes hors-parc

Pour le médecin généraliste ou la pharmacie, 80% des individus effectuent ces déplacements au sein du Parc. A l'inverse, les individus sondés déclarent être obligés de quitter le plus souvent le périmètre du Parc lorsqu'ils consultent un spécialiste ou doivent se rendre à l'hôpital.

Tableau de synthèse des déplacements des habitants du Parc par type de services de santé :

Manosque, commune limitrophe capte 38,8% de ce type de déplacements suivi de Draguignan (23,4%). Enfin, le même constat peut être fait pour les déplacements domicile-hôpital : les habitants doivent sortir du Parc en direction de Manosque (39%), Draguignan (25%) puis Digne-les-Bains (10,9%).



Le regard des habitants :

Pour les participants aux cafés du Parc, l'accès aux services et aux commerces de proximité reste un enjeu du quotidien. Ils font le constat de la disparition de certains services publics (ex des trésoreries), du manque d'ouverture des commerces à l'année...Le sujet le plus récurrent pointé par les habitants est celui de l'accès à la santé, notamment pour les personnes âgées, se sentant en insécurité :

« À Castellane on est éloigné de TOUT. Surtout si on a des problèmes de santé».

Sur l'ensemble du territoire la carence de médecins généralistes de proximité ressort :

« Je n'ai pas vraiment le sentiment d'être éloigné. Le village est encore bien placé. Les services suivent, la crèche, l'école etc. Mais en revanche il n'y a plus de docteurs et ça, ça pose problème»

« Il manque un médecin. Ils ne viennent plus s'installer ici parce qu'ils n'y ont pas intérêt. Je trouve que là-dedans il y a un manque d'amour pour le métier et une recherche de la rentabilité maximale. Ils parlent de clients plus de patients...tout tourne autour du profit.»

Les commerces de proximité : bar, tabac, boucherie, boulangerie, presse, essence

En moyenne, 82,7% des déplacements s'effectuent à l'intérieur du Parc. Les communes qui captent la plus grande partie de ces mouvements sont Aups (14,8%), Castellane (10,5%), Riez (7,6%) et Vinon-sur-Verdon (7%).

Environ deux tiers des habitants fréquentent régulièrement (et plus) les commerces de proximité et plus des trois quarts des habitants se déplacent régulièrement en grande surface. A l'inverse, la fréquentation des producteurs locaux est plus aléatoire.

Les services de proximité plutôt accessibles dans les grandes communes du Parc

On entend par services de proximité les crèches, centre de loisirs pour enfants, la déchetterie, le commissariat, la sécurité sociale, la poste, Pôle Emploi, la banque ainsi que les finances publiques. Les services de proximité les plus utilisés sont ceux de la banque, la poste et la déchetterie où s'observe par ailleurs des taux de réponses de plus de 80%.

Les loisirs de nature s'effectuent en quasi-totalité dans le périmètre du Parc, contrairement aux services culturels qui s'effectuent en partie dans le Parc, en partie hors du Parc (Alpes de haute-Provence et Var). Par contre, le shopping s'effectue en grande majorité hors Parc.

Les transports dans le Parc : des coûts impactants et des services défaillants

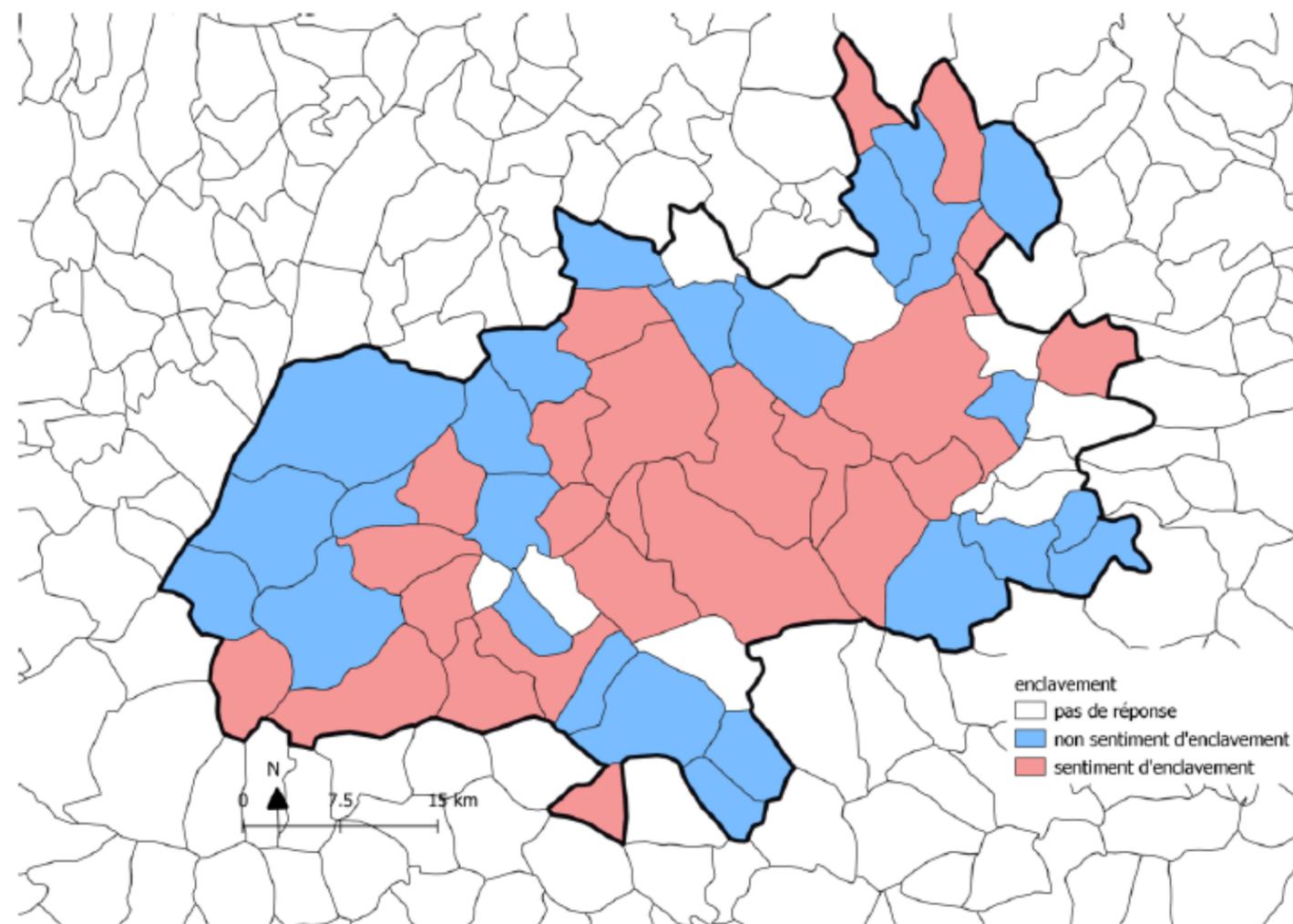
Malgré les coûts générés par les transports (véhicule personnel en grande majorité), l'argument ne semble pas suffisant pour décider de quitter le Parc et aller habiter ailleurs. Le sentiment d'un manque de transports collectifs, à la demande ou d'aires de covoiturage prédomine.

Un sentiment d'enclavement différemment vécu

Contrairement à l'intuition de départ (partie est du Parc plus enclavée que la partie ouest ?), le sentiment vécu d'enclavement énoncé par les personnes enquêtées ne semble pas suivre cette partition. La carte ci-dessous montre bien cette disparité. Plus que la partition est-ouest, il s'agirait plutôt d'une scission

centre/périphérie du Parc, suivant ainsi l'hypothèse du rôle fort des proximités urbaines autour du Parc comme élément de connexion.

Carte n°10, Sentiment d'enclavement par commune



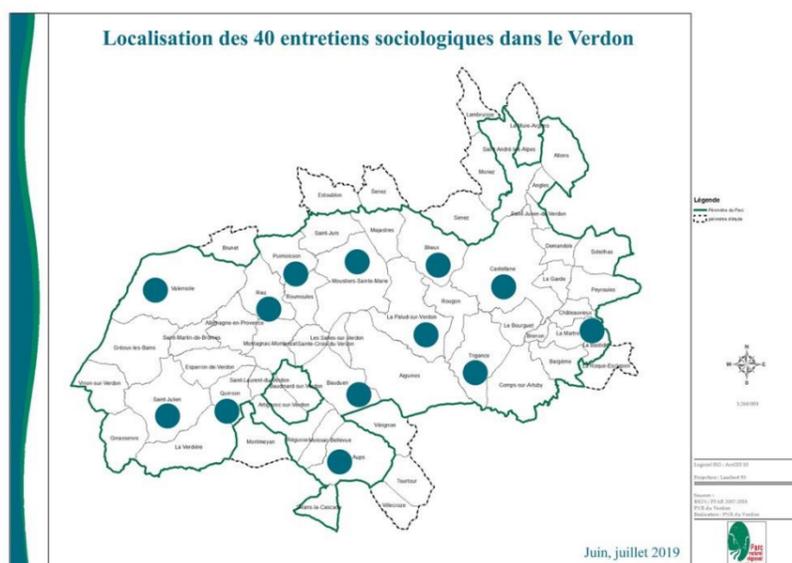
Source : Enquête, auteurs.

Source : rapport du LEAD, analyse enquête déplacements



9.4 Des modes de vie en quête de nouveaux modèles

Les éléments qui suivent sont issus de l'enquête sociologique qualitative (40 entretiens semi-directifs) menée durant l'été 2019 : elle était centrée sur les manières de vivre dans le Verdon : quelles trajectoires sociales, résidentielles, professionnelles construisent les visages du Verdon d'aujourd'hui et les modes de vie qui y sont liés ?



Les grands enseignements qui ressortent de l'enquête sont les suivants :

D'une part, il existe une très grande diversité dans les situations sociales (trajectoires sociales) rencontrées : de la même manière qu'il serait souhaitable de parler des territoires du Verdon, ou des Verdons, on parlera de modes de vie verdoniens au pluriel. Cette diversité ouvre un panel de configurations et donc de rapports au territoire et aux manières d'y vivre. Mais avant d'entrer dans cette diversité, il semble que certains éléments soient en partage au sein des habitants du territoire. Un socle de communs existe, constitué d'au moins deux éléments structurants et vécus comme tels par les personnes rencontrées :

- « Le Verdon », en tant que territoire, est unanimement vécu comme un espace de liberté où l'élément « nature » a une place centrale. Même si on verra plus loin que cette « liberté » peut être vécue différemment selon les individus.
- Et cette liberté ressentie a aussi conquis le visiteur. Le tourisme dans le Verdon et ses effets sociaux (voire environnementaux) – et non pas économiques – sont

très souvent vécus comme une atteinte au local : trop plein touristique et incivilités qui lui sont liées constituent le deuxième « commun » partagé par les verdoniens rencontrés. Comme si une prise de conscience collective était en train de naître à propos d'un seuil touristique qui aurait été atteint.

Mais au-delà de ce noyau commun, ce sont des manières différentes d'appréhender le territoire et d'y vivre que l'enquête a révélées. Certaines sont ancrées depuis longtemps, d'autres voient le jour, inventent de nouvelles dynamiques qui posent finalement la question de la capacité du territoire et de ses habitants à composer avec les enjeux contemporains. Pour cerner ce Verdon contemporain et la diversité qui le compose (on pourra même parfois parler des « paradoxes du Verdon »), on se basera sur l'analyse de deux mouvements : l'un, d'ordre spatial, qui appréhende la ruralité comme l'autre face de l'urbain ; l'autre, d'ordre social, dont une des clefs de lecture centrales est la question des générations, nous fait entrer plus directement dans la compréhension des modes de vie.

🌿 Ordre spatial : l'Ouest « tout contre » la ville

C'est d'abord au niveau du jeu des échelles territoriales que se jouent les premières disparités. Le territoire est en effet écartelé entre d'un côté des micro-localités (communales notamment) où, malgré la proximité, les vécus quotidiens peuvent être très différents d'une commune à l'autre ; et de l'autre, un territoire Verdon aux prises avec des dynamiques territoriales beaucoup plus vastes, métropolitaines et plus encore, qui obligent à penser l'urbain autant que le rural. Dit autrement, pour comprendre les territoires du Verdon, toutes ces échelles sont à faire jouer ensemble, parfois en zoomant au local, parfois en prenant de la distance régionale.

Cette proximité/distance à la ville et la manière dont elle est vécue dessine les contours des premières lignes de différenciation socio-spatiale : pour certains, situés plutôt à l'Ouest des territoires du Parc, zone de transition avec l'urbain, on revendique le fait d'habiter à la campagne « mais pas trop loin de la ville ». Comme si cette tentation urbaine devait rester à portée de main, comme une proximité rassurante ou un souvenir proche. C'est le fait plutôt d'habitants venus dans le Verdon pour son cadre de vie et dont les modes de vie (voire les emplois) restent orientés hors de la ruralité héritée verdonienne. Pour certains d'ailleurs, après avoir tenté l'expérience, le retour à la ville s'impose, la question de la difficulté d'accès aux services (crèche, transports publics...) devenant souvent prégnante. Il peut aussi s'agir, dans le « mouvement » inverse, de ceux qui ne veulent pas venir : les efforts de la commune de Valensole pour

faire venir à elle un médecin pour remplacer le précédent parti à la retraite, illustre le problème, pour certaines catégories de populations (plus exigeantes en matière de services et équipements), de l'attractivité « active » du territoire. Pour d'autres, il faut s'adapter, quitte même à mettre de côté (pour un temps) sa carrière professionnelle : « Depuis que la ligne de bus scolaire a été supprimée, j'ai arrêtée de travailler pour transporter mon fils à l'école » confie cette habitante d'un village de l'Ouest du Parc. Pour d'autres encore, rester dans le Verdon signifie sacrifier, non pas son emploi mais sa qualification et donc accepter le sous-emploi.

L'apport des cafés du Parc :

Pour les participants aux cafés du Parc, certains villages, plutôt dans le Sud du territoire (ex : Saint-Julien-le-Montagnier), deviennent des villages-dortoirs. Les habitants ne se connaissent plus, restent chez eux.

« Quand je me suis installé ici en 1985, c'était encore un village agricole dynamique avec des fêtes de printemps, la foire agricole (avec un jour de vacances exprès pour les élèves à l'école). Maintenant, le village est un village dortoir, il ne vit plus, les gens restent dans leurs lotissements et ne sortent plus. S'il n'y avait pas l'école on ne s'apercevrait pas qu'il y a des gens ici ! Il y a peu de vie dans la commune mais faut voir le défilé de voitures sur la route à 6h le matin ! »

« Maintenant les gens ont leur maison, leur piscine et peu d'intérêt pour les autres »

« On pensait qu'ITER allait donner du travail mais ça n'a pas été vraiment le cas. Les gens vont alors travailler sur Aix ou Marseille. »

Tous regrettent le manque de rencontres entre les habitants et le cloisonnement des différents types de populations

« Il faut réussir à maintenir le dialogue et lutter contre les mentalités individualistes qui prennent de plus en plus de place dans la société. Avant, le village était en ruine. Puis beaucoup de gens nouveaux sont arrivés, ils ont construits un peu partout, un peu n'importe comment. C'est une richesse mais c'est aussi un danger, il faut réussir à allier les nouveaux et les anciens et ça ne fonctionne pas forcément. Par exemple, la fête du pain elle ne fonctionne plus. »

Et parlent de difficile intégration :

« Les gens qui reviennent ou qui s'installent ici n'ont plus de racines ici et ne sont plus intégrés comme c'était le cas avant. »



La partie est du territoire semble régie par d'autres ressorts : considérée comme le (grand) secteur enclavé du Parc, soumis aux contraintes de « l'éloignement de tout », c'est une autre réalité qui dessine derrière les discours recueillis de ceux qui y vivent.

* A l'Est, du nouveau ?

Plus délicate à appréhender puisque faite de paradoxes apparents avec lesquels des arrangements sont trouvés : on y est à la fois « proche et loin de tout », « Loin des hôpitaux à La Palud ? En hélico, on y est en 15 minutes, plus vite qu'en ville », « les transports publics sont défaillants mais ça permet aussi d'être tranquille ». Ce quotidien ressenti (et décrit) tranche souvent avec les tableaux statistiques qui révèlent d'abord les caractères de l'enclavement. Pourtant, d'autres éléments existent qui n'apparaissent pas sur les radars statistiques et contribuent à dessiner des modes de vie propres à ce secteur est du Parc : les contraintes sont certes là (logements, emplois, place en crèche, regard des « locaux sur les nouveaux »...) mais des choses s'inventent aussi. Ainsi, on y parle peu de la ville, ce que soit comme objet d'envie, de souvenir ou source de problème. La question est ailleurs : comme si un modèle, encore balbutiant, était en train de se mettre en place (avec ses difficultés) mais au moins avec une vision, une maîtrise (en tout cas énoncée) de ce qu'on veut, un enclavement chiffré qui se transforme en choix voire opportunité de développer autre chose ; pour les héritiers, on reprend les affaires familiales mais avec un autre discours de justification, un autre rapport au territoire-ressource. Pour les crèches (aux places réduites), c'est l'entraide qui prime : « on fait crèche collective à la maison un jour par semaine tournant et on s'arrange avec nos employeurs » raconte cette jeune mère de famille de Castellane. A l'ouest, soumis à des influences mal maîtrisées, un sentiment diffus de contrainte semble régner.

Complexification des groupes sociaux : une histoire de trajectoires croisées

Si dans les analyses précédentes du territoire (2000-2010), une partition sociale relativement binaire avait pu être mise en évidence sur les territoires du Verdon (« Nous et les Autres »), il semble qu'aujourd'hui la transition sociale à l'œuvre se traduise par une complexification des collectifs territorialisés. Du « Nous les Autres » on passerait à un « Nous et différents Autres ». L'altérité d'avant se transforme en un mixe d'altérité/identité. Et dans ce jeu remanié, le rôle des nouvelles générations a une place centrale :

. qu'il s'agisse des nouvelles générations au travail héritières des affaires familiales, qui poursuivent l'activité historique mais en l'insérant, dans la pratique comme dans le discours de justification, dans un socle de références et de valeurs « modernes » (plus soucieuses du milieu) : « J'ai repris le camping familial mais après avoir fait des études d'environnement, je ne vois pas les choses de la même manière que mes parents ».

. qu'il s'agisse des nouveaux arrivants (la partie jeune d'entre eux), on l'a vu, plutôt diplômés, qui montrent la volonté de vivre ici tout en étant en prise avec l'existant et la société locale autochtone, en imaginant des espaces de rencontres, des événements publics pour « qu'on se rencontre tous » : « on a mis en place des apéros-pétanque pour pouvoir rencontrer les gens du coin ; ils étaient étonnés que l'idée vienne de nous et ont appris à nous connaître ; avant, ils nous regardaient de loin ».

. ou encore qu'il s'agisse d'anciens arrivants (parfois depuis plus de 40 ans), insérés à force dans le local et qui ont développé soit des savoir-faire, soit des connaissances du milieu au point d'en faire des détenteurs et référents de savoirs, voire de mémoire locale.

Et finalement, ce n'est pas tant le rapport urbain/rural qui préside à la compréhension des dynamiques territoriales que la manière dont les configurations territoriales sont vécues. Parce que si chacun est toujours un mixe culturel rural et urbain (avec un socle urbain plus affirmé pour les uns et un socle plus rural pour les autres), une des différences majeures est : comment vit-on son quotidien dans les territoires du Verdon : en mode plutôt choisi ou en mode plutôt contraint ?

Dès lors, plus que les modes de vie (qui n'en sont que les conséquences), c'est la question de l'attache au territoire qui apparaît comme la variable explicative. A la fois explicative des modes de vie mais aussi explicative des potentiels d'engagement dans le territoire. Pourquoi l'attache ?

Etre ou non en prise avec son territoire de vie : la métaphore du rocher

Un des enseignements qui ressort de l'enquête a trait finalement non pas aux modes de vie mais aux manières de les vivre. La question de l'attache (puis de l'attachement) pourrait s'énoncer ainsi : bien vivre le Verdon signifierait y être « attaché », pour prendre l'image de la varappe. Pour filer la métaphore, plusieurs natures de prises (attaches) sont possibles, de manière exclusive ou complémentaire :

- familiales (pour les héritiers),
- amicales (des réseaux de sociabilité, d'interconnaissances, d'entraide),
- citoyennes (implication locale),

- projectuelles (un projet à mener),
- de capitalisation (utiliser un capital accumulé par ailleurs).

Ces prises, comme pour le grimpeur en solo intégral, jouent chacune à leur manière, un rôle central pour assurer les fonctions vitales : le logement, le travail, la sociabilité. Et si ces prises sont défaillantes, le décrochage est possible. Le « j'ai tout ce qu'il faut autour de moi, je connais tout le monde, dès que j'ai besoin de quelque chose, on s'en occupe » de cette paluarde de souche septuagénaire contraste avec son voisin, arrivé il y a pourtant près de 30 ans, originaire du nord de la France et qui « quitte le village, usé des querelles internes et de sa situation de mise à l'écart malgré les années, surtout quand on s'installe en tant qu'artisan et qu'on voit que le travail est toujours donné à l'autre, celui d'ici ». Ce qu'on pourrait assimiler à la verticalité de la vie locale, peu porteuse par définition, a ainsi parfois pour conséquence la décision du retour dans des milieux plus porteurs, plus horizontaux, sécurisés, encadrés, à la densité sociale plus forte et plus accessible ; crèches, transports publics, lieux de sociabilité, offre culturelle, espaces publics font partie des ingrédients de cette densité sociale. Le fief de l'urbain, du substrat horizontal qui, dès lors qu'il se verticalise lui aussi mais artificiellement (grand ensembles, HLM...) crée les conditions du décrochage.

Dit autrement, (bien) vivre dans le Verdon, c'est s'équiper en conséquence ou être déjà équipé en héritage. Un des rôles à venir du « Parc nouvelle charte » ne pourrait-il pas être assimilé à un des brins constitutifs de la corde du grimpeur qui permet d'assurer, ou au moins, au topo d'escalade qui guide ? La période de révision de la charte a pour but de poser ces questions au Parc-institution. Les entretiens menés sont allés aussi à la rencontre d'habitants qui ne connaissent pas le Parc ou qui ont développé des principes (et pratiques) de vie en contradiction forte avec les valeurs des Parcs. Mettre de l'énergie pour les « conquérir » ? Considérer qu'ils forment une « société parallèle » dont les rapports au territoire sont d'ordre fonctionnel (sur le modèle des villages-dortoirs) et qui échappera quoiqu'il en soit au regard, aux orientations voire à la compréhension du Parc ? Les quelques éléments révélés par l'enquête sociologique devraient permettre de dessiner les contours de cette nouvelle « stratégie sociale » pour les 15 ans à venir.

L'apport des cafés du Parc :

Les participants aux cafés du Parc confirment cette capacité d'adaptation au contexte, et décrivent de véritables stratégies de compensation mises en place par les habitants.es :

- Réseaux de sociabilité, relations, vie sociale
- Engagements associatifs

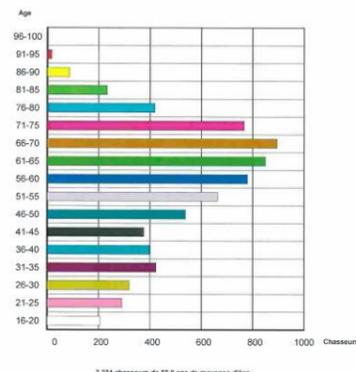


- Configuration du village comme lieu de vie, importance des lieux publics et relations qui s'y nouent (auberge, jeu de pomme, fontaine)

« À Marseille on ne connaît personne, ici on connaît tout le monde. On se fait tous la bise ici, même quand on n'a pas trop envie parce que...bon... c'est comme ça que ça se fait ! En même temps c'est ça qui est bien. On habite ici pour ça, pour les gens. »

9.5 Le recul de la chasse, reflet de l'érosion du mode de vie rural

La chasse est une activité caractéristique des modes de vie ruraux et son évolution traduit les changements à l'œuvre dans les territoires de moyenne montagne comme le Verdon. Les tendances des effectifs de chasseurs ou la mutation des manières de chasser en témoignent. Depuis plusieurs années le nombre de chasseurs baisse de 3 à 5% par an, même si les départements alpins sont moins impactés. La pyramide actuelle des âges des chasseurs est dite « inversée », les plus de 65 ans représentant plus de la moitié des chasseurs. Les pratiques évoluent également vers moins de sédentarité, les nouveaux chasseurs bougent plus souvent, et sont moins réguliers dans l'exercice de leur loisir.



Ces pratiques plus « nomades » ont des conséquences sur l'organisation locale en augmentant le nombre de personnes qui connaissent moins les territoires de chasse. Les chasseurs optent de plus en plus pour les battues au grand gibier (sanglier, chevreuil, chamois...) et délaissent la chasse individuelle.

Ces évolutions ont été confortées par la réforme récente du permis de chasse qui favorise la prise de permis national et supprime le surcoût pour la chasse au grand gibier (« timbre grand gibier »).

Paradoxalement, cette baisse de la pression de chasse va de pair avec des attentes accrues de régulation de certaines espèces demandées aux fédérations et notamment en lien avec les dégâts faits sur les vignes (dans le Var) ou sur les cultures (ex sur le plateau de Valensole). Des plans de gestion sont établis dans le cadre des schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC).

En lien avec l'ONCFS, des suivis d'espèces (cervidés, lièvres, certains oiseaux) sont réalisés régulièrement, comparés aux

données sur les prélèvements, et permettent d'adapter les objectifs des plans de chasse, la fixation des quotas pour certaines espèces (cf attribution des « bracelets » pour les chamois, les chevreuils...), la délimitation des réserves de chasse...

De nombreuses questions se posent actuellement aux chasseurs sur les effets du retour du loup sur le territoire : des changements de comportements des chevreuils, des chamois et des sangliers sont observés (déplacements, regroupements, agressivité...) et des diminutions d'effectifs des plus jeunes (vieillesse des populations). Tout n'est cependant pas attribuable au loup.

Globalement, les chasseurs sont également confrontés à une évolution du regard de la société sur une activité jugée souvent comme cruelle et dangereuse. Des sujets comme les accidents de chasse (passés d'environ 230 par an au début des années 2000 à 130 pour la saison 2018/2019, au niveau national) ou les chasses traditionnelles (ex de la chasse à la glue pratiquée dans le Verdon) viennent alimenter ces critiques. Mais ce sont aussi des évolutions plus globales de la société (rapport à la souffrance animale, à la consommation de viande...) et l'influence des modes de vie urbains qui impactent le plus la chasse.

Pour les techniciens des fédérations de chasse, les principaux enjeux à venir, sont liés au changement climatique et aux choix d'aménagement du territoire. L'artificialisation et l'imperméabilisation du sol, le développement des clôtures impactent directement les habitats naturels. A cela s'ajoute la fermeture de certains milieux. De plus en plus, les projets de réouverture de milieux, de plantation de haies sont préférés aux simples emblavures dont les effets sont plus limités. Le développement des centrales photovoltaïques au sol inquiètent également.

Le changement climatique : les effets sur les milieux naturels sont visibles et l'enjeu est pris au sérieux par les fédérations : difficulté d'accès à l'eau, raréfaction des ressources alimentaires, dépérissement de pans de forêt se conjuguent au développement des maladies et des parasites, dont certains sont nouveaux sur le territoire. Les schémas de gestion cynégétiques vont devoir s'adapter à cette nouvelle donnée. Les connaissances restent cependant à approfondir.

